

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-375/SG/FIN autorisant la S.A.R.L. Saleh Ahmed Aouad and C° (société étrangère) siège social: Djibouti, à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, un titre foncier n° 175.

n° 69-375/SG/FIN

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
3 mars 1969

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1969

Date du numéro
25 mars 1969

TEXTE INTÉGRAL

La S.A.R.L. Saleh Ahmed Aouad and C° (société étrangère),siège social: Djibouti, est autorisée à acquérir un immeuble sis à Djibouti, à l'angle de la rue de Marseille et du boulevard Bonheure prolongé et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 175 au nom de l'Americain Africain Finance Corporation.